

JOURNAUX
DE
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

DEUXIÈME SESSION DE LA
58^e LÉGISLATURE, 2015-2016

L'HON. JOCELYNE ROY VIENNEAU,
LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le mardi 1^{er} décembre 2015

PROCLAMATION

ATTENDU QUE la première session de la cinquante-huitième législature de la province a été déclarée close le 1^{er} décembre 2015, à 11 heures;

ET ATTENDU QUE j'ai cru approprié de convoquer la deuxième session de la cinquante-huitième législature de la province, je lance par les présentes une proclamation convoquant la législature le 1^{er} décembre 2015, à 14 heures.



Fait sous mon seing et le grand sceau de la Province à Fredericton le 3 novembre de l'an deux mille quinze et en la soixante-quatrième année du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

Le procureur général,
Serge Rousselle, c.r.

La lieutenant-gouverneure,
Jocelyne Roy Vienneau

La deuxième session de la 58^e législature de la province du Nouveau-Brunswick ayant été convoquée pour aujourd'hui en vue de l'expédition des affaires, conformément à la proclamation précitée, les parlementaires sont réunis.

S.H. la lieutenant-gouverneure est annoncée. Invitée à faire son entrée, elle prend place au trône. Il lui plaît d'ouvrir la session par le discours du trône, dont voici le texte :

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, invités et gens du Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'ouverture de la deuxième session de la 58^e législature du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement demeure concentré sur trois priorités : faire les choix qui s'imposent pour assainir nos finances afin de pouvoir investir dans les priorités de la population du Nouveau-Brunswick ; faire croître l'économie provinciale afin de créer de nouveaux emplois ; faire des investissements stratégiques dans des programmes comme la santé et l'éducation afin que le Nouveau-Brunswick soit le meilleur endroit où élever une famille.

Les gouvernements partout au Canada et dans le monde sont confrontés à des changements. Qu'il s'agisse de l'évolution de la composition démographique ou des pressions financières, ces gouvernements cherchent des façons d'améliorer et de rendre plus efficiente la prestation de services afin de satisfaire aux besoins de leur population. Le gouvernement donnera corps à de telles priorités grâce à la révision stratégique des programmes.

Or, la révision stratégique des programmes ne se limite pas à atteindre l'équilibre budgétaire. Il s'agit de faire des choix qui permettront à la province de disposer d'un budget viable pour l'avenir et d'avoir les moyens d'offrir aux gens du Nouveau-Brunswick les services de santé et d'éducation et les autres services sociaux auxquels ils s'attendent et auxquels ils ont droit, tout en créant les conditions propices à de nouveaux emplois.

Félicitations

Depuis la dernière session de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, il s'est passé beaucoup de choses qui sont dignes de notre reconnaissance.

Au nom du Nouveau-Brunswick, je présente mes félicitations au premier ministre Justin Trudeau et aux parlementaires fédéraux du Nouveau-Brunswick : Dominic LeBlanc, René Arseneault, Serge Cormier, Matt DeCoursey, Pat Finnigan, T.J. Harvey, Alaina Lockhart, Wayne Long, Karen Ludwig et Ginette Petitpas Taylor. L'équipe collaborera avec le gouvernement provincial pour faire valoir les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick, du Canada atlantique et de l'ensemble du pays, afin de créer des emplois, d'assurer la croissance de notre économie et d'appuyer les familles.

Je remercie d'ailleurs Stephen Harper, le premier ministre sortant du Canada, pour les années de service qu'il a consacrées au pays, ainsi que les anciens parlementaires fédéraux du Nouveau-Brunswick Robert Goguen, Rob Moore, Rodney Weston, John Williamson, Yvon Godin, Bernard Valcourt, Mike Allen, Keith Ashfield et Tilly O'Neill Gordon.

Au nom de l'Assemblée, je souhaite la bienvenue à Stewart Fairgrieve à l'occasion de sa première session à titre de député de Carleton. Je profite aussi de l'occasion pour remercier l'ancien premier ministre David Alward de ses années de service dévoué à la province et pour le féliciter de sa nomination comme consul général à Boston. Boston a toujours été un solide partenaire économique pour le Nouveau-Brunswick.

Hommages

Le Nouveau-Brunswick regorge de personnes douées et altruistes qui apportent leur contribution à notre tissu culturel, à notre qualité de vie et à notre économie par leurs nombreux talents, leurs qualités de chef et leur générosité. J'ai le plaisir de rendre hommage à des personnes du Nouveau-Brunswick qui ont participé de diverses façons à l'avancement de notre province au cours de l'année écoulée.

Tout d'abord, ont été décorés de l'Ordre du Nouveau-Brunswick Camille Albert, la soeur Arleen Brawley, Gary Gould, le rév. Brent Hawkes, Thaddeus Holownia, Carol Loughrey, la soeur Adèle Morin, le D^r Réjean Thomas, Marlene Unger et Kevin Vickers.

M. Vickers, qui a été nommé ambassadeur du Canada en Irlande en janvier, a d'ailleurs reçu de la GRC la Citation du commissaire pour bravoure et a été décoré d'une médaille du courage du Simon Wiesenthal Center.

Sur la scène nationale, Sandra Irving, de Saint John, Patrick Darrah, de Saint John, Russ Howard, de Moncton, et Serge Patrice Thibodeau, de Moncton, ont été décorés cette année de l'Ordre du Canada.

L'adjudante Brenda Di Bartolo, de Burton, le major Stephen Gallagher, de Burton, l'adjutant-maître Troy Charles Chiasson, l'adjutant-chef Terry Ronald Serge Joseph Garand, l'adjudante Suzanne Kavanagh, l'adjutant-chef Walter Allan Laughlin, l'adjudante Erica Oliver et l'adjutant Derek Ashley Thompson, tous d'Oromocto, ont été reçus membres de l'Ordre du mérite militaire.

Nous sommes aussi fiers de souligner le courage et le dévouement dont font preuve nos corps de police pour servir et protéger autrui.

Le gendarme de la GRC Ryan Lewis a été décoré de la Médaille de la bravoure pour avoir sauvé la vie d'une personne qui avait tenté de se suicider à Moncton.

De plus, le surintendant principal de la GRC Wayne Gallant, de Fredericton, la surintendante de la GRC Marlene Snowman, de Moncton, et l'inspecteur de la GRC Roderick Shaw, de Fredericton, ont été nommés membres de l'Ordre du mérite des corps policiers, se distinguant par l'excellence de leurs interventions policières.

Par ailleurs, Bernard Touesnard, de Riverview, Patricia Lafford, de Sackville, Samar Effendi, d'Edmundston, Brahim Benahmed, de Pointe-Alexandre, Germain Blanchard, de Caraquet, Raymond Chiasson, de Shippagan, Rose-Marie Collin, de Saint-Léolin, Brenda Daigle, de Miramichi, Bernice Doiron Chiasson, de Shippagan, Raymond Gionet, de Caraquet, et Roseline Paulin, de Tracadie-Sheila, ont tous reçu le Prix du Gouverneur général pour l'entraide.

Je crois fermement au principe d'honorer l'excellence et j'ai eu le plaisir encore une fois cette année de rendre hommage aux personnes suivantes de notre province qui s'efforcent de donner le meilleur d'elles-mêmes, non pas à des fins de reconnaissance ou de récompense, mais parce que c'est la chose à faire.

Don Dennison, à titre posthume, et Roberta Clowater ont reçu le Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans la conservation des sites naturels.

Muriel et Robert Buckley ainsi que Don Bossé se sont vu décerner un prix du New Brunswick Youth Orchestra.

Lou Duffley est lauréat à titre posthume du Prix du lieutenant-gouverneur pour la conservation du saumon atlantique sauvage.

Bernard Richard est lauréat du Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Frederic Arsenault, à titre posthume, Fred Beirsto et le Centre des jeunes de Bathurst ont reçu le Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur.

Le Prix soulignant l'excellence des soins aux aînés a été décerné à Bill LaPointe, à titre posthume, et à Fred Beirsto.

Thaddeus Holownia, Jules Boudreau et Jacques Savoie ont reçu le Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts.

La Croix-Rouge canadienne a remis le Prix humanitaire 2015 à Richard J. Currie et le Prix humanitaire jeunesse à Kyla LaPointe.

Sur la scène musicale, le New Brunswick Youth Orchestra s'est vu décerner le Prix du Premier ministre pour le bénévolat en reconnaissance de la réussite de Sistema New Brunswick, son programme parascolaire pour enfants.

Cette année, à la remise des prix de Musique NB, le duo de Saint John composé de John et Lisa McLaggan a remporté trois prix, tout comme Tristan Horncastle, de Fredericton. David Myles, de Fredericton, a été nommé artiste de l'année résidant hors province, et le conseil d'administration a décerné à titre posthume son prix Oeuvre de toute une vie à Marc Chouinard, de Moncton.

Les groupes City Natives, de la Première nation de Tobique, Hero's Last Rite, de Fredericton, et Les Hay Babies, de Moncton, ont été honorés à la remise des East Coast Music Awards 2015.

Brenda Best, de Campbellton, James Cunningham, de Loggieville, Tammy Morris, de Sussex, et David Palmer, de Fredericton, ont été intronisés au New Brunswick Country Music Hall of Fame. De plus, George Allain, de Miramichi, y a été intronisé à titre posthume.

La famille de Luke, Bonnie et Lindsay Weaver, de Benton, a été nommée trio de l'année pour la deuxième fois de suite à la remise des prix de la Maritime Gospel Music Association.

Matt Andersen, de Perth-Andover, a été mis en nomination pour un prix Juno et un prix Maple Blues, qui honorent les meilleurs musiciens et artistes de la scène du Canada. Ross Neilsen, de Fredericton, et Theresa Malenfant, de Dieppe, ont aussi été mis en nomination pour un prix Maple Blues pour leur contribution au genre musical.

Mélanie Massé et Christa Piercey sont lauréates du Prix d'alphabétisation du Conseil de la Fédération.

Line Pelletier, de Moncton, a acquis une renommée nationale en terminant au deuxième rang au concours de cuisiniers amateurs MasterChef Canada.

Ziyuan (Sam) Song, de Saint John, s'est classé au premier rang à la 27^e édition annuelle du Défi Échiquéen national.

Monica Adair, de Saint John, a reçu en 2015 le Prix du jeune architecte de l'Institut Royal d'Architecture du Canada.

Dominique Doucette, de Campbellton, a été couronnée Miss Canada.

Brooklyn Douthwright, de Riverview, a été inscrite dans le livre *Guinness World Records* à titre de plus jeune personne à traverser à la nage le détroit de Northumberland.

L'équipe du programme Surveillance du fleuve du Nouveau-Brunswick a reçu le prix KIRA pour l'excellence en innovation dans le secteur public.

Les chefs d'entreprise David Hawkins, Larry Nelson et Camille Thériault ont été nommés cette année au Temple de la renommée des affaires du Nouveau-Brunswick.

L'année 2015 est l'Année du sport au Nouveau-Brunswick, et beaucoup de personnes récoltent des éloges pour leur participation et leur dévouement aux sports.

Edmond Gagnon, de Grand-Barachois, John G. LeBlanc, de Campbellton, Peter Murray, de Saint John, Marc Pepin, de Fredericton, Everett Sanipass, d'Elsipogtog, et Brigitte Soucy-Anderson, de Bouctouche, ont été intronisés au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.

Matt Stairs, de Tay Creek, a été intronisé au Temple de la renommée du baseball canadien.

Gardiner MacDougall a été nommé entraîneur de l'année de SIC pour le travail qu'il a accompli avec l'équipe de hockey masculin de UNB.

Aux Jeux d'hiver du Canada, Équipe Nouveau-Brunswick a remporté la première Coupe du Centenaire de son histoire, car elle a été l'équipe dont la performance s'est le plus améliorée, récoltant 13 médailles pendant deux semaines de compétition.

Aux mêmes jeux, Louis Fortin a remporté deux médailles d'or et une d'argent en ski de fond paranordique. Scott Ring a récolté l'or en tir à la cible, pistolet à air. Emily Dean et Delayne Donahue ont gagné la médaille d'argent en tir à la cible par équipe, carabine à air. Miranda Dedam a obtenu la médaille d'argent en patinage artistique, Olympiques spéciaux; l'équipe féminine néo-brunswickoise de relais en patinage de vitesse sur courte piste a récolté une médaille d'argent; Alyssa Murphy et Hailey Baisley ont tous deux gagné une médaille de bronze en tir à l'arc; l'équipe de ringuette et l'équipe masculine de relais en patinage de vitesse sur courte piste du Nouveau-Brunswick se sont emparées du bronze dans leur sport respectif; Jédrick Imbeault et Maxime Emond ont aussi rapporté une médaille de bronze chacun en judo.

Six athlètes du Nouveau-Brunswick ont participé aux Jeux panaméricains 2015 à Toronto. Mandy Bujold, de Moncton, a remporté une médaille d'or en boxe. Catharine Pendrel, de Harvey Station, a gagné une médaille d'argent en vélo de montagne. Kate Campbell, de Fredericton, a récolté l'argent en karaté, et Geneviève Lalonde, de Moncton, a décroché la médaille de bronze au steeple. Jamie Allan, de Saint John, a compétitionné en voile, et Charles Thoms, de Fredericton, s'est classé au quatrième rang en lutte.

Nathan Cumberland, de Keswick Ridge, a remporté la première place au Championnat du monde Rookie 2015 de Timbersports à Florence, en Italie.

David Tatta, de Riverview, a remporté une médaille d'or, une médaille d'argent et deux médailles de bronze en natation aux Jeux olympiques spéciaux mondiaux à Los Angeles.

L'équipe de quilles des Jeux olympiques spéciaux les Purple Pirates, de Bathurst—Chaleur, a décroché 16 médailles aux championnats provinciaux de quilles à Saint John, tandis que l'équipe de quilles des Jeux olympiques spéciaux de Miramichi a rapporté un total de 10 médailles.

Condoléances

Nous prenons un instant pour honorer la mémoire des personnes qui sont décédées au cours de l'année.

Nous rendons d'abord hommage aux victimes des récentes attaques survenues à Paris, en France.

Nous rendons aussi hommage à Gilbert Finn, 26^e lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, qui a été nommé membre puis officier de l'Ordre du Canada et qui a légué un héritage en contribuant à la création d'établissements qui demeurent des pierres angulaires du Grand Moncton et de la province.

Nous prenons un instant pour honorer la mémoire de J. Alfred Roussel, ancien député provincial de Restigouche-Ouest, qui a aussi joué un rôle de chef de file dans sa collectivité comme agent de la GRC, chef des services de police et d'incendie d'Edmundston et maire de Saint-Quentin.

Nous nous souvenons de Marc Chouinard, directeur général du Théâtre Capitol, à Moncton, et membre de l'Ordre du Canada, en raison de son appui indéfectible à la culture acadienne.

Nous rendons hommage au sergent Andrew Joseph Doiron du Régiment d'opérations spéciales du Canada, qui est mort durant une mission en Irak.

Nous rendons aussi hommage à David Wynn, gendarme de la GRC qui a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions.

Nous nous souvenons également du soldat Samuel Nadeau, réserviste des Forces armées canadiennes qui est décédé lors d'un entraînement à la BFC Gagetown.

Nous nous souvenons de Robert (Bob) Kenny, avocat et philanthrope de Fredericton, pour son travail avec Centraide, l'Université du Nouveau-Brunswick, les Jeux d'hiver du Canada et les East Coast Music Awards, ainsi que pour son bénévolat.

Nous rendons hommage à Marie MacBeath, professeure de chimie à l'Université du Nouveau-Brunswick et fondatrice du centre Science East, à Fredericton.

Nous célébrons la vie de Robert Scott, professeur de génie électrique et fondateur du Institute of Biomedical Engineering de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui a dirigé une équipe de chercheurs devenus chefs de file mondiaux en matière d'élaboration de systèmes de commande électronique pour membres artificiels.

Nous célébrons la vie de James (Jim) Morrison, ancien rédacteur en chef du *Bugle* et du *Telegraph-Journal*.

Nous nous souvenons de Kenneth Taylor, ambassadeur en Iran, qui s'est vu décerner la Médaille d'or du Congrès des États-Unis pour avoir aidé six Américains à fuir l'Iran pendant la crise des otages.

Nous rendons hommage à Kathleen (Kaye) Rafferty, ancienne présidente de l'Association libérale de Moncton-Est et de l'Association des femmes libérales de Moncton-Est, qui a été bénévole pendant de nombreuses années auprès du Comptoir alimentaire Mains ouvertes.

Assainissement de nos finances

La session parlementaire qui commence marquera la fin de l'étape décisionnelle de la révision stratégique des programmes. Avec l'aide des gens du Nouveau-Brunswick, votre gouvernement compte rétablir des bases financières stables dans la province. Depuis maintenant près d'une décennie, les dépenses gouvernementales dépassent les recettes provinciales. La situation ne peut durer.

Si aucune mesure n'est prise, notre province est exposée à une dette croissante. Celle-ci fera augmenter nos paiements d'intérêt, lesquels représentent déjà la cinquième dépense en importance de notre province, après les budgets du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, du ministère de la Santé, du ministère du Développement social ainsi que du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Nous dépensons maintenant plus en service de la dette que pour l'éducation postsecondaire. Le total des budgets du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du ministère de l'Énergie, du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, du ministère du Tourisme, du ministère de la Sécurité publique et du ministère de la Justice n'égale pas la somme que nous dépensons annuellement en intérêts sur notre dette.

Si nous poursuivons dans la même voie et que notre cote de crédit devait être réévaluée à la baisse, nos frais d'intérêt augmenteront en conséquence. Cette situation entraverait alors la capacité de votre gouvernement à investir dans l'éducation et les soins de santé.

Votre gouvernement n'est pas le premier à sonner l'alarme. Toutefois, personne n'a vraiment pris le problème au sérieux jusqu'ici. Le fait qu'aucun gouvernement n'a pu équilibrer le budget depuis 2007 montre que le problème s'est aggravé. Il faut mettre fin à la situation. En tant que province, nous devons faire de meilleurs choix.

Des changements stratégiques à long terme sont nécessaires pour assurer l'avenir de la province. Un défi important qui se pose au gouvernement consiste à trouver un juste équilibre en tenant compte, dans la prise de mesures visant les recettes et les dépenses afin de surmonter le défi financier, de la nécessité de faire croître l'économie provinciale. Il faut accorder la priorité à la création des conditions propices à la création d'emplois, et la révision stratégique des programmes vise à préparer le terrain pour que nous puissions investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, comme les emplois, les soins de santé et l'éducation. Au lieu d'apporter des changements superficiels, il faut procéder à des choix déterminants dans le prochain budget. Votre gouvernement doit mettre fin aux déficits budgétaires. Toutes les décisions qui permettront à notre province d'y arriver seront présentées à la population du Nouveau-Brunswick pendant la présente session.

Il importe de remercier tous les gens du Nouveau-Brunswick qui ont pris le temps de participer à la révision stratégique des programmes et qui se sont prononcés sur les choix que nous devons faire comme province.

Plus de 1 200 personnes du Nouveau-Brunswick ont participé à 14 séances publiques et plus de 100 personnes ont assisté à 5 séances régionales de consultation des parties prenantes. Par ailleurs, 28 groupes ont organisé leur propre réunion sur la révision stratégique des programmes. Un forum sur la révision stratégique des programmes a attiré la participation de 67 dirigeants communautaires et chefs d'entreprise de l'ensemble de la province. Des jeunes ont participé à des séances tenues par l'organisme 21inc., et 550 élèves des secteurs scolaires francophone et anglophone ont aussi fourni des idées.

En outre, plus de 9 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont fourni des idées en ligne, par courriel ou par la poste. Il est important que nous remercions les gens du Nouveau-Brunswick d'avoir constaté la présence d'un problème et d'avoir compris pourquoi il faut y remédier une fois pour toutes.

L'examen des dépenses gouvernementales et les idées qui se sont dégagées au cours du processus de consultation ont permis de cerner des façons dont nous pourrions mieux orienter les programmes et services, rationaliser les activités et transformer notre façon de procéder afin d'obtenir de meilleurs résultats et de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Les idées et les suggestions qui ont été présentées durant les consultations ont aussi permis de cerner des possibilités d'accroître les recettes.

Des changements au mode de fonctionnement du gouvernement se traduiront par des programmes et services améliorés et plus efficaces et une amélioration

des résultats. En apportant les changements, votre gouvernement pourra fonctionner avec une efficacité accrue et voir à ce que les dépenses soient consacrées à nos priorités collectives, soit les emplois, les soins de santé et l'éducation.

Dans le contexte de la révision stratégique des programmes, votre gouvernement a pris des décisions initiales reflétées dans le budget 2015-2016, ce qui a permis d'économiser 115 millions de dollars.

Au titre des économies réalisées, il y a eu l'assermentation du plus petit Cabinet en 50 ans, une réduction du traitement du premier ministre de 15 % et des membres du Conseil exécutif de 10 %, le gel de la rémunération des parlementaires pour la huitième année consécutive, le gel des niveaux de financement des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative, la réduction du nombre de hauts fonctionnaires au gouvernement et la centralisation de services gouvernementaux.

Votre gouvernement a créé un nouvel organisme de services communs centralisés pour regrouper les services et moderniser la façon dont ils sont offerts dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental et aux régies régionales de la santé. La nouvelle société de la Couronne, Services Nouveau-Brunswick, a été proclamée le 1^{er} octobre 2015. Elle est responsable des services partagés, y compris les finances, la technologie de l'information et l'approvisionnement. D'après l'analyse de rentabilité, des économies annuelles de plus de 42 millions de dollars sont prévues d'ici à 2020. Voilà un excellent exemple de la façon dont le gouvernement peut faire les choses d'une manière améliorée, plus intelligente et plus efficace.

L'exemple montre d'ailleurs que, en tant que gouvernement, nous devons d'abord examiner nos propres activités afin de supprimer le gaspillage et d'adopter les démarches les plus efficaces par rapport au coût. Votre gouvernement est conscient que nous avons tous un rôle à jouer dans la prise des décisions qui sont nécessaires pour rétablir la santé financière du Nouveau-Brunswick et vivre selon nos moyens.

Il existe des possibilités d'améliorer les services et de mieux les adapter aux réalités de notre province en éliminant le gaspillage et aussi en intégrant davantage l'innovation et la technologie au mode de fonctionnement du gouvernement et dans ses moyens d'interaction avec les gens du Nouveau-Brunswick. Le statu quo est intenable, et des changements s'imposent pour que le Nouveau-Brunswick prospère de nouveau.

La révision stratégique des programmes ne vise ni des réductions générales qui obligent les services publics à faire plus avec moins, ni la suppression aléatoire de programmes. De telles approches ont été essayées dans le passé et elles n'ont pas fonctionné. Le moment est maintenant venu de transformer le gouvernement en mettant l'accent sur l'investissement dans les besoins et les priorités de la population en évolution du Nouveau-Brunswick.

Il est temps de mettre en place un gouvernement attentif qui se concentre sur les besoins actuels et futurs des gens du Nouveau-Brunswick en matière d'emplois, de santé et d'éducation. Aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick a la possibilité de rendre le gouvernement plus attentif aux gens du Nouveau-Brunswick ; cependant, les choix ne peuvent plus être reportés.

La dette nette du Nouveau-Brunswick s'élève à 12,4 milliards de dollars. La somme versée chaque année au titre des intérêts sur la dette du Nouveau-Brunswick est plus élevée que le budget individuel de tous les ministères, à l'exception de quatre d'entre eux. Notre économie a rétréci par rapport à 2010, le PIB réel se chiffrant à 28,4 milliards de dollars en 2014, ce qui représente un recul de plus de 200 millions par rapport au chiffre de 2010.

Votre gouvernement s'est engagé à apporter des changements maintenant pour protéger des services, comme ceux liés à la santé et à l'éducation, et pour nous permettre de privilégier la création d'emplois. Votre gouvernement est conscient qu'il faut agir dès maintenant, sinon, il faudra prendre de nombreuses autres décisions difficiles dans l'avenir.

Au cours des derniers mois, votre gouvernement s'est penché sur un certain nombre de possibilités qui aideraient à faire face au défi financier. Diverses idées se sont dégagées depuis le lancement en janvier 2015 du processus de révision stratégique des programmes, et bon nombre d'entre elles figurent dans le rapport récemment publié sur les choix que nous devons faire en tant que population. Ce sont des idées proposées par des gens du Nouveau-Brunswick. Ces idées ont fait l'objet d'une analyse pour déterminer leurs répercussions financières et économiques, ainsi que leur incidence tant sur les hommes que sur les femmes, sur les droits des enfants et sur les politiques générales d'intérêt public.

Certains des choix exposés dans le rapport s'écartent sensiblement des usages et processus actuels, tandis que d'autres auraient une incidence sur de nombreuses personnes au Nouveau-Brunswick. Certains d'entre eux auront une importante incidence financière, tandis que d'autres visent moins les résultats financiers que l'amélioration du mode de fonctionnement du gouvernement. La mise en oeuvre de toutes les idées n'est pas nécessaire pour redresser la situation financière de la province, mais des choix difficiles devront être faits.

Je remercie les gens du Nouveau-Brunswick qui ont déjà pris le temps de participer au processus de révision stratégique des programmes, que ce soit en personne, en ligne ou autrement. Le moment est maintenant venu pour nous, en tant que province, de faire des choix quant à la meilleure façon de procéder pour établir de solides bases financières afin que nous puissions créer davantage d'emplois et investir dans la santé et l'éducation.

Investissement dans l'emploi

La meilleure façon de redresser nos finances passe par la croissance économique. La création d'emplois demeure la priorité absolue pour votre gouvernement. Pour y parvenir, votre gouvernement travaille avec le secteur privé à la création des conditions propices au démarrage, à l'expansion et à l'investissement d'entreprises afin qu'elles puissent s'épanouir et réussir.

Votre gouvernement a récemment participé à la plus importante annonce de création d'emplois de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Une firme internationale, BMM Testlabs, apporte 1 000 emplois à Moncton et 75 millions de dollars à l'économie de la province. L'annonce historique avec BMM ne représente que l'une des possibilités que votre gouvernement espère offrir au Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement s'emploie à stimuler la croissance économique au moyen d'une approche diversifiée et d'investissements stratégiques. L'impôt applicable à la petite entreprise a été réduit et continuera de l'être jusqu'à ce que le Nouveau-Brunswick ait l'impôt le plus bas à l'est du Manitoba à ce chapitre. L'accent est mis sur la réduction des formalités administratives afin de supprimer les obstacles à la formation professionnelle et aux affaires. Le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises a été élargi afin d'assurer aux entreprises l'accès aux capitaux.

Guidée par l'expérience considérable du secteur privé, Opportunités Nouveau-Brunswick a été créée dans le but d'être un guichet unique permettant aux gens de s'orienter dans l'appareil gouvernemental. Le fait de retirer le fardeau de la bureaucratie aux entreprises est efficace. Dans la foulée, nous devons, en tant que province, investir de façon stratégique dans la formation professionnelle et l'éducation. Il s'agit d'une excellente façon d'offrir des débouchés aux gens du Nouveau-Brunswick, mais aussi d'assurer la création d'emplois et la croissance économique à long terme.

Le Nouveau-Brunswick obtient des résultats. Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, la province comptait 3 500 emplois de plus en octobre 2015 qu'en octobre 2014. Sur la même période, le taux de chômage est passé à 9,0 %.

Afin de trouver de nouvelles possibilités de création d'emplois et de croissance économique au Nouveau-Brunswick, votre gouvernement tient, dans l'ensemble de la province, une série de sommets sur les possibilités de croissance. Les possibilités de croissance cernées à l'occasion de ces sommets feront l'objet d'un examen et d'une évaluation afin de déterminer si elles peuvent être mises en oeuvre dans le cadre d'un plan économique pour la province. Le Conseil de l'emploi élaborera ce plan économique, qui sera axé sur la création d'emplois et la croissance économique dans toutes les régions de la province.

Votre gouvernement fera en sorte que chaque ministère ait un mandat économique. Le Conseil de l'emploi surveillera la mise en oeuvre de ces mandats et collaborera avec les ministères pour trouver des possibilités de croissance économique. Votre gouvernement, en partenariat avec Opportunités Nouveau-Brunswick, assurera la transition vers un modèle de développement économique qui est axé sur les possibilités et qui appuie les ministères afin de réaliser ensemble les mandats économiques définis.

Le secteur forestier demeure un des principaux moteurs économiques du Nouveau-Brunswick, puisqu'il génère plus de 20 000 emplois dans l'ensemble de la province, dont bon nombre sont en milieu rural. Votre gouvernement poursuivra donc son travail visant à évaluer la stratégie sur les forêts et à décider de la voie à suivre à cet égard.

Le ministre des Ressources naturelles a tenu des consultations avec plus de 54 personnes et groupes, y compris un certain nombre de représentants des Premières nations. L'objectif est d'aller de l'avant dans un avenir rapproché avec un plan qui est plus équilibré et plus écologique. Votre gouvernement continuera de faire preuve de transparence dans le domaine, ainsi que dans d'autres secteurs, pour que les industries du Nouveau-Brunswick soient compétitives et qu'elles puissent prendre de l'expansion et créer plus d'emplois et de possibilités dans l'avenir.

Votre gouvernement usera de diligence sur des questions liées à l'exportation de nos produits du bois en travaillant de concert avec ses homologues de l'Atlantique afin que tout futur accord sur le bois d'oeuvre résineux continue d'exempter le Nouveau-Brunswick de tarifs douaniers et de contingents.

Des possibilités de développement et de croissance économiques seront explorées dans un certain nombre de secteurs liés aux ressources naturelles, y compris des possibilités se rapportant aux terres de la Couronne, au poisson et à la faune, ainsi qu'à l'industrie acéricole et l'industrie du bleuets.

Au moyen d'une demande de propositions, votre gouvernement a accordé à des compagnies et à des personnes 38 nouvelles concessions à bail d'érablière afin de mettre 4 000 hectares de forêts de la Couronne à la disposition de l'industrie acéricole. Ces concessions à bail représentent un investissement de 25 millions de dollars dans l'industrie.

Votre gouvernement a récemment lancé une demande de propositions afin de permettre aux producteurs de bleuets, tant nouveaux qu'actuels, d'obtenir des terres de la Couronne ciblées pour développer et faire croître l'industrie du bleuets sauvage. D'ici à l'été 2016, les producteurs auront obtenu jusqu'à 3 800 acres de terres où ils pourront commencer à aménager des champs de bleuets sauvages. Le fait d'avoir accès à de nouvelles terres contribuera à ce que l'industrie du bleuets sauvage ait la plus grande aire de production du monde.

La pêche récréative et la chasse procurent du plaisir à des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick et profitent aussi à notre économie en créant des emplois et en générant des recettes fort nécessaires. Plus de 150 000 permis sont délivrés chaque année pour la pratique des sports en question. Le travail se poursuivra cette année sur le nouveau système électronique de délivrance des permis pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent obtenir, avec plus d'efficacité et de facilité, les permis dont ils ont besoin pour s'adonner à un de leurs passe-temps préférés dans les espaces naturels abondants du Nouveau-Brunswick.

La tâche de votre gouvernement est de créer les conditions les plus propices à la création d'emplois. Votre gouvernement prend cette tâche très au sérieux.

Nos défis économiques communs ont récemment alimenté beaucoup de discussions à l'échelle nationale, dans toutes les provinces, autour de tables de salle de réunion et de tables de cuisine et dans toutes les villes et collectivités. Il ne fait aucun doute que des défis se posent à nous. Pendant que nous surmontons ensemble nos défis budgétaires et que nous faisons les choix qui s'imposent, nous collaborons aussi pour relever les défis du Nouveau-Brunswick en matière de croissance de l'emploi.

Le milieu des affaires a de plus en plus de mal à trouver du personnel qualifié. Votre gouvernement déploiera des efforts plus ciblés pour renforcer la main-d'oeuvre en veillant à ce qu'elle ait les compétences nécessaires pour occuper les emplois disponibles. Des programmes viseront à appuyer les jeunes en début de carrière. Afin que plus de personnes du Nouveau-Brunswick puissent rester dans la province et y faire carrière, votre gouvernement améliorera la promotion des emplois offerts maintenant et dans l'avenir.

Nous devons faire croître notre population en incitant les gens du Nouveau-Brunswick à rester chez nous et à revenir ici ainsi qu'en accueillant de nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick. Votre gouvernement a comme engagement d'augmenter le nombre d'immigrants qui s'établissent dans la province ; pour ce faire, il s'est adressé au gouvernement fédéral afin de discuter de la possibilité d'accueillir environ 1 500 réfugiés syriens. Ces immigrants pourraient constituer une nouvelle clientèle pour nos entreprises et occuper des postes vacants chez des employeurs ayant des postes difficiles à pourvoir. Ils pourraient apporter à notre province des idées et compétences entrepreneuriales. Voilà qui contribuerait non seulement à fournir des travailleurs aux industries, mais aussi à favoriser la croissance de la province.

Afin d'habiliter les municipalités à favoriser le développement et à devenir des plaques tournantes de la création d'emplois, votre gouvernement est résolu à travailler étroitement avec nos parties prenantes. Votre gouvernement continuera à travailler avec les municipalités pour aider nos collectivités à réussir tout en examinant des façons de collaborer à la conception de nouvelles idées et de mesures novatrices qui assureront la croissance de notre économie.

Votre gouvernement poursuivra sa collaboration avec les Premières nations afin d'élargir les possibilités dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la préservation des cultures et des langues, du développement économique et des partenariats. Votre gouvernement est aussi résolu à faciliter la réalisation des engagements électoraux du gouvernement du Canada qui visent à améliorer la prestation des services aux Premières nations et les possibilités de favoriser l'indépendance économique.

Afin de stimuler la croissance économique, votre gouvernement continue d'investir dans les entreprises, la population et les infrastructures du Nouveau-Brunswick. L'Initiative en matière d'infrastructure stratégique vise à réaliser des investissements ciblés dans des projets susceptibles d'encourager, à court terme, la croissance économique et la création d'emplois et de maintenir cette croissance en appuyant le développement et l'essor des industries, des entreprises et des collectivités du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement accorde son soutien à d'autres projets, tels que le port de Saint John. Étant le plus grand port de l'Est canadien, il relie nos voisins et entreprises à 350 ports du monde entier. Il permet de manutentionner en moyenne chaque année 28 millions de tonnes métriques de cargaison, et, grâce à l'investissement de 68 millions de dollars de votre gouvernement, sa capacité et les retombées qu'il engendre ne peuvent que s'accroître.

De tels investissements feront progresser le Nouveau-Brunswick, maintenant et dans les décennies à venir. Les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient des emplois créés dans l'immédiat grâce aux travaux de construction et des emplois qui découleront d'une concurrence et d'une productivité accrues. Votre gouvernement s'efforce de garantir que chaque dollar dépensé en infrastructures fournit un rendement intéressant sur le plan des emplois et du PIB. Des projets tels que le centre de divertissement à Moncton, la route 11, le Parc industriel de Dieppe, le débarcadère pour barges de Lorneville, à Saint John, le pont Centennial et bien d'autres encore en sont la preuve.

Cet été, un important investissement privé de 200 millions de dollars à la raffinerie de Irving Oil a permis de créer 3 000 emplois à Saint John dans le domaine de la construction. Comme cela a déjà été mentionné, votre gouvernement a annoncé une initiative bénéficiant d'un soutien gouvernemental pour la création d'un nombre sans précédent d'emplois grâce à un partenariat historique avec BMM Testlabs, un laboratoire d'essais de jeux de hasard dont le siège est à Las Vegas.

Des histoires du genre nous rappellent que nous pouvons chercher de nouvelles possibilités, travailler ensemble et accomplir de grandes choses. Toutefois, il faut vraiment déployer des efforts concertés. Le Nouveau-Brunswick a l'occasion de créer des emplois aux quatre coins de la province, mais nous n'irons de l'avant que lorsque nous saurons que notre santé, notre eau et notre environnement sont protégés.

Votre gouvernement appuie le terminal de Canaport LNG, à Saint John, dont les responsables cherchent à accroître sa rentabilité et à multiplier leurs recherches sur la possibilité de le transformer en installation d'exportation. Le projet est bon pour l'économie et crée des emplois, et le gaz naturel liquéfié peut jouer un rôle dans la réduction des émissions provenant d'autres sources d'énergie. Il y a aussi de nombreuses possibilités emballantes à l'horizon dans le domaine minier, notamment le projet de la mine Sisson au centre du Nouveau-Brunswick, le projet d'agrandissement de la mine de potasse Picadilly de PCS et le redémarrage de la mine de plomb et de zinc Caribou, de Trevali.

Sur la scène nationale, votre gouvernement participe en outre à des discussions à titre d'ardent partisan du projet d'Oléoduc Énergie Est. Un volet important de ces discussions porte sur les moyens de mettre en valeur une gamme diversifiée et rationnelle de ressources énergétiques qui contribueront à répondre à la future demande de pétrole brut canadien, à percer de nouveaux marchés internationaux et à mettre au point de nouveaux produits.

Le projet apporterait des milliers d'emplois à la province et une croissance énorme à notre pays. Selon un rapport du Conference Board du Canada, au Nouveau-Brunswick, le projet d'Oléoduc Énergie Est donnerait lieu à une croissance du PIB de 1,6 milliard de dollars durant l'étape de la conception et de la construction et à une croissance de 1,5 milliard durant les 20 premières années de service, ce qui correspond au total à une croissance du PIB de plus de 3 milliards de dollars.

À l'échelle nationale, le projet se traduit par plus de 14 000 emplois directs ou indirects à l'étape de l'aménagement et des milliards de dollars en recettes fiscales. Selon un rapport du Conference Board du Canada publié en septembre 2014, le projet créera au Nouveau-Brunswick plus de 2 300 emplois par année et 6 300 emplois durant la période de pointe des travaux de construction.

Bien sûr, le tout doit être fait dans un contexte d'exploitation responsable qui tient compte de notre sécurité, de notre santé et de notre environnement. Le transport du pétrole par oléoduc est à la fois plus sécuritaire et meilleur pour l'environnement. De plus, le transport du pétrole de l'Alberta au Nouveau-Brunswick par oléoduc produira moins d'émissions directes ou indirectes de gaz à effet de serre que le transport ferroviaire. La raison en est surtout qu'une grande partie de l'énergie nécessaire pour transporter le pétrole par oléoduc proviendra de sources d'électricité qui ne produisent que peu d'émissions, voire aucune, tandis que le transport ferroviaire du pétrole dépend du diesel.

Votre gouvernement veut participer à la solution, et nous croyons qu'Oléoduc Énergie Est est une option préférable et plus sécuritaire qui contribuera à l'atteinte de notre objectif collectif consistant à gérer les émissions de gaz à effet de serre tout en transportant en toute sécurité le pétrole dont dépendent

quotidiennement des millions de personnes du Canada et de pays aux quatre coins du monde.

Le Nouveau-Brunswick est prêt à jouer un rôle déterminant à cet égard. Nous avons à Saint John la raffinerie de pétrole la plus grande et la plus moderne du pays. Grâce à notre port en eau profonde libre de glaces, nous sommes dans une position idéale pour les exportations d'énergie. Nous sommes dotés d'une main-d'oeuvre compétente possédant de l'expérience dans le secteur de l'énergie et nous continuons d'investir dans la formation professionnelle pour répondre aux besoins de l'industrie. Le Nouveau-Brunswick est l'emplacement géographique idéal pour procéder à des exportations énergétiques.

Porteur d'avenir pour le pays, le projet vise à remettre en question le statu quo, à redéfinir le problème et à trouver une solution en vue d'une transformation. Par ailleurs, il s'agit d'un facteur clé pour relever les autres défis importants avec lesquels les gouvernements d'un bout à l'autre du pays sont aux prises au chapitre de la prestation de soins de santé de qualité, de l'éducation, de la création d'emplois et de l'assainissement des finances.

L'innovation est essentielle à la création d'emplois. Elle mène au succès dans des secteurs émergents et permet à nos industries traditionnelles de soutenir la concurrence sur la scène nationale et internationale. Nous devons trouver des moyens novateurs pour nous surpasser dans les domaines où le Nouveau-Brunswick excelle déjà. L'innovation peut aussi aider votre gouvernement à fournir de meilleurs services de manière plus efficiente. Bon nombre d'initiatives feront l'objet de discussions au cours de la session parlementaire. Une nouvelle stratégie ciblée en matière d'innovation sera élaborée pour aider la province à devenir plus novatrice et concurrentielle dans l'économie mondiale.

L'agriculture joue un rôle essentiel et historique dans l'économie des régions rurales du Nouveau-Brunswick. L'augmentation de la production et des ventes de denrées produites localement crée des emplois, stimule la croissance économique et est indispensable pour améliorer la qualité de vie des familles en milieu rural. Le territoire agricole constitue une ressource non renouvelable et est au coeur de toute activité agricole. Votre gouvernement entreprendra un processus de consultation et de mobilisation auprès des producteurs agricoles et du public comme première étape vers l'élaboration d'une politique sur l'utilisation des terres agricoles qui contribuera à protéger les terres agricoles de choix et à reconnaître leur importance.

Votre gouvernement s'est engagé à établir une stratégie sur les boissons et les aliments locaux qui aidera les agriculteurs, les producteurs et les transformateurs à fournir plus de produits au marché local et à accroître leurs activités.

En 2014, la production aquacole de la province a augmenté en valeur pour se chiffrer à 124 millions de dollars et elle contribue grandement à la vitalité de

nos collectivités côtières, créant l'équivalent de 1 150 emplois à temps plein pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les entreprises de la province sont des chefs de file mondiaux de la production salmonicole et ostréicole et font des progrès notables en ce qui a trait aux autres espèces et aux méthodes de culture novatrices. Votre gouvernement établira un cadre de travail afin de soutenir l'industrie aquacole pour qu'elle prenne de l'expansion et tire parti de nouveaux débouchés.

Le Nouveau-Brunswick est la deuxième province exportatrice de poisson et de fruits de mer en importance au pays, représentant 22 % des exportations canadiennes. En 2014, la valeur des exportations de poisson et de fruits de mer a augmenté de 8 %, pour atteindre 1,09 milliard de dollars. Votre gouvernement révisera nos stratégies d'exportation pour que nos entreprises puissent accroître la valeur de notre secteur des produits de la mer et saisir les occasions qu'offrent l'Accord économique et commercial global, conclu avec l'Union européenne, et les marchés asiatiques émergents.

Nos infrastructures technologiques, comme le Fibre Centre, à Moncton, offrent aussi la possibilité d'établir des liens entre notre région et les marchés européens. Les sociétés de capital de risque de tout le continent remarquent certaines des réussites du Nouveau-Brunswick en matière de démarrage d'entreprises et dans le secteur technologique. Pour favoriser cet aspect, votre gouvernement a donc investi pour soutenir les jeunes entreprises à leurs débuts.

Le Nouveau-Brunswick ne peut pas connaître une croissance économique soutenue à long terme si nous ne protégeons pas d'abord notre territoire, notre eau et notre air.

Pas plus tard que cet été, durant la 39^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, tenue à Terre-Neuve-et-Labrador, le premier ministre Gallant, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et leurs collègues ont adopté à l'unanimité des objectifs ambitieux. Ensemble, ils ont fixé l'objectif de réduire, d'ici à 2030, la pollution au carbone pour que son niveau soit inférieur de 35 % à 45 % à celui de 1990. L'objectif pour 2050 est d'enregistrer une réduction de 75 % à 85 % par rapport à 2001.

Votre gouvernement réalise des progrès en vue de mettre au point un nouveau Plan d'action sur les changements climatiques. Celui-ci sera une feuille de route renfermant des mesures concrètes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter la résistance du Nouveau-Brunswick aux changements climatiques grâce à des efforts d'adaptation. Le plan constituera un grand pas dans la lutte contre les changements climatiques et dans la croissance durable de notre économie.

L'élaboration d'une stratégie provinciale en matière d'eau sera entamée pendant la session, en partenariat avec des parties prenantes et des

collectivités. La stratégie en matière d'eau représente une démarche globale visant la gestion des ressources en eau de surface et en eau souterraine du Nouveau-Brunswick afin de veiller à sa qualité et à sa disponibilité dans l'intérêt de la population, de la nature et de l'économie, aujourd'hui et dans l'avenir.

Investissement dans l'éducation

Votre gouvernement investira dans les priorités du Nouveau-Brunswick en consacrant plus d'argent à l'éducation et au développement de la petite enfance que tout autre gouvernement de l'histoire. Non seulement des gains d'efficacité seront-ils cernés pour que le système fonctionne le plus efficacement possible, mais les fonds ainsi économisés y seront réinvestis pour mieux appuyer les jeunes et leur famille. Ces investissements seront effectués en fonction de stratégies sur l'éducation et la littératie menées par des experts.

Votre gouvernement a comme engagement d'élaborer un plan d'éducation décennal pour stabiliser le système scolaire du Nouveau-Brunswick et de mettre en oeuvre une stratégie dynamique de littératie.

D'ici au 1^{er} juillet 2016, un plan sera présenté qui tracera la voie afin que le Nouveau-Brunswick devienne un chef de file national et international en développement des capacités, des talents et des mentalités chez les enfants et les jeunes dans la société du 21^e siècle en constante évolution. La consultation populaire a comporté, entre autres initiatives importantes, la tenue de séances de mobilisation dans 15 collectivités de notre province, la participation de certains des meilleurs enseignants de notre province, ainsi que l'apport d'un groupe consultatif non partisan.

La stratégie de littératie favorisera l'amélioration des capacités de lecture et d'écriture chez les personnes de tout âge pour qu'elles puissent participer pleinement à l'école, au travail, à la maison et dans leur collectivité. La stratégie de littératie s'appuiera sur les réussites actuelles du système d'apprentissage précoce et d'éducation et permettra de recommander de nouvelles façons de s'attaquer à ce défi crucial.

Votre gouvernement investit dans les priorités du Nouveau-Brunswick au moyen du développement des compétences et par l'intermédiaire de programmes comme le Fonds d'emploi pour les jeunes. Jusqu'à maintenant, plus de 1 200 postes ont été créés pour de jeunes sans-emploi âgés de 18 à 29 ans. Le programme aide les jeunes à acquérir des compétences et à obtenir l'emploi, la formation et l'expérience qu'il leur faut pour avoir un travail permanent ici, au Nouveau-Brunswick.

Voilà pourquoi l'éducation et la formation professionnelle sont un si bon investissement. Les résultats d'un tel investissement se font sentir pendant toute la vie des personnes en question, qui s'épanouiront dans les collectivités du Nouveau-Brunswick. Ces personnes créent et occupent des emplois,

peuvent alors demeurer ici avec leur famille et contribuent à bâtir notre province.

En tant que gestionnaire des fonds publics, votre gouvernement est résolu à exiger une meilleure reddition de comptes au public quant à ses finances. Votre gouvernement exigera donc que les responsables des quatre établissements d'éducation postsecondaire à dotation publique se présentent chaque année devant le Comité permanent des comptes publics. Ainsi, l'investissement de votre gouvernement dans les universités appuiera la vision de la province d'un système d'éducation postsecondaire pertinent qui contribue à la croissance économique de celle-ci.

Aide pour les familles

Investir dans les priorités signifie investir dans des programmes qui amélioreront la vie des familles du Nouveau-Brunswick.

La population du Nouveau-Brunswick vieillit, et l'ampleur des changements démographiques entraîne d'importants défis sociaux et économiques. Chaque province s'efforce de relever les défis en matière de finances, d'infrastructures et de systèmes associés à une population vieillissante et à la demande croissante de soins de santé, ainsi que de mesures de soutien et de services liés aux soins de longue durée. Ces défis sont particulièrement grands au Nouveau-Brunswick.

Les discussions sur la population vieillissante tournent trop souvent autour des pressions financières considérables et de l'ampleur des investissements supplémentaires qu'il faut faire dans les infrastructures pour pouvoir répondre à la demande prévue de soins en établissement. Les preuves s'accumulent, montrant qu'il est possible et nécessaire d'en faire beaucoup plus pour modifier le parcours habituel qui mène une personne qui vit chez elle à un long séjour à l'hôpital puis à un foyer de soins. D'ailleurs, il faut clairement accorder une attention immédiate au nombre croissant de personnes qui occupent des lits d'hôpitaux dans la province mais qui ont besoin d'un autre niveau de soins ainsi qu'aux répercussions connexes sur le système global de soins actifs.

Nos défis en tant que province ont donné lieu à beaucoup de discussions, et votre gouvernement continuera à demander des conseils et des suggestions aux gens du Nouveau-Brunswick pour investir dans les priorités du Nouveau-Brunswick.

Au titre d'efforts concertés pour trouver des solutions novatrices, il importe de s'appuyer sur le travail accompli jusqu'à présent et de regrouper toute l'information et la rétroaction qu'ont fournies les personnes âgées, les groupes de parties prenantes, les fournisseurs de services et les professionnels de la santé. Dans leur ensemble, la stratégie D'abord chez soi, la Stratégie du mieux-être et les engagements électoraux relativement aux personnes âgées

constituent une vaste gamme de mesures et d'initiatives novatrices adaptées aux besoins définis par les personnes âgées et reflétant les dernières tendances de la recherche et les pratiques exemplaires à l'échelle internationale.

Puisqu'il faut s'occuper immédiatement des défis liés à la clientèle hospitalisée qui a besoin d'un autre niveau de soins ainsi que de ceux liés à la demande et aux dépenses prévues à long terme en matière de soins de longue durée, il est essentiel que toutes les mesures et initiatives déjà cernées soient examinées et classées par ordre de priorité afin d'élaborer une nouvelle stratégie progressiste sur le vieillissement qui permettra de trouver le juste milieu entre la souplesse, l'efficacité et la viabilité.

Lors du récent sommet sur les autres niveaux de soins, les participants ont été mobilisés pour proposer des options et des solutions possibles aux défis actuels associés à l'encombrement des hôpitaux, à la réduction des temps d'attente, à l'amélioration de l'accès aux lits et à la réduction du nombre d'annulations d'interventions chirurgicales dans les hôpitaux. Il est évident qu'une transformation s'impose et que des mesures réfléchies et pertinentes devront être prises à court terme afin de relever les défis les plus urgents.

Grâce à un nouveau conseil sur le vieillissement, la mobilisation, l'engagement et la participation des personnes âgées et des groupes de parties prenantes seront déterminants pour élaborer une nouvelle stratégie sur le vieillissement qui orientera nos efforts collectifs afin de nous doter d'une vision commune. Votre gouvernement a invité les personnes qui désirent siéger à ce conseil à le faire. Ce sont ces personnes qui nous aideront à établir un système viable qui s'inscrit dans la vision de la province en matière de soins de longue durée.

Votre gouvernement s'est engagé à investir dans les priorités du Nouveau-Brunswick en améliorant l'accès aux soins de santé primaires, en maximisant le recours aux services de professionnels de la santé et en veillant à ce que tous les professionnels utilisent pleinement leur champ d'exercice et mettent à profit toutes leurs connaissances.

En 2016, la *Loi sur la qualité de la santé et la sécurité des patients* sera déposée afin d'améliorer la qualité des soins aux patients en faisant en sorte que les incidents liés à la sécurité des patients soient signalés comme il se doit et qu'ils fassent l'objet d'une enquête et d'un suivi appropriés. Votre gouvernement déposera aussi des mesures législatives du bon samaritain afin d'assurer aux professionnels de la santé qui ne sont pas en service et aux gens du Nouveau-Brunswick une protection en matière de responsabilité civile lorsqu'ils administrent les premiers soins ou portent secours en cas d'accident ou d'urgence.

Votre gouvernement prendra appui sur son Partenariat de l'Atlantique pour faire entendre une voix régionale forte afin de dialoguer avec le nouveau gouvernement fédéral au sujet de l'investissement et de l'innovation en soins de santé ainsi que du renouvellement de l'accord sur les soins de santé pour

répondre aux besoins et aux défis particuliers des collectivités rurales et de la population vieillissante du Nouveau-Brunswick.

De plus, votre gouvernement est sensibilisé au rôle que jouent les premiers intervenants dans la province ainsi qu'aux effets de l'état de stress post-traumatique sur les personnes qui choisissent une telle profession. Au cours de la dernière session, l'opposition officielle a déposé un projet de loi sur la question qui n'a pas encore franchi l'étape de l'étude en Comité permanent de modification des lois. Le gouvernement appuiera au cours de la prochaine session un projet de loi qui respecte l'esprit du projet de loi initial.

Votre gouvernement s'efforce de rendre la vie plus abordable en mettant plus d'argent dans les poches des salariés à faible revenu, dont la plupart sont des femmes. Un des moyens choisis par votre gouvernement pour y arriver est d'augmenter le salaire minimum.

Outre les augmentations en question, votre gouvernement a modifié la *Loi sur les normes d'emploi* pour imposer un examen exhaustif du salaire minimum. Le premier examen se terminera au plus tard le 31 décembre 2016. Dans cet examen, votre gouvernement tiendra compte, entre autres, des retombées socioéconomiques des taux de salaire minimum dans la province.

Il y aura des hauts et des bas, mais, en tant que province, nous adoptons la bonne approche, nous faisons les bons investissements et nous suivons un plan solide. De concert avec les créateurs d'emplois, nous pouvons travailler ensemble pour surmonter nos défis et faire progresser le Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Tout au long de la révision stratégique des programmes, les gens du Nouveau-Brunswick ont cerné les choix nécessaires pour investir dans des priorités telles que les emplois, les soins de santé et l'éducation et pour fournir les services dont nous sommes tributaires, et ce, de façon viable pour l'avenir de notre province. Votre gouvernement privilégie la prise de décisions axée sur ces choix en vue de contenir les dépenses et d'accroître les mesures productrices de recettes dans le budget de la présente session.

Le Nouveau-Brunswick est toujours aux prises avec des déficits et des défis financiers importants. Pour remédier à la situation, votre gouvernement a l'intention de poser de solides bases financières, de réinvestir dans les priorités de la population du Nouveau-Brunswick, à savoir les emplois, les soins de santé et l'éducation, et de rétablir la confiance dans l'économie de notre province.

Au cours de la session, les ministres donneront de plus amples renseignements sur les initiatives exposées dans le discours du trône. Le budget de capital sera en outre déposé, et des modifications de diverses lois adoptées par l'Assemblée

législative seront proposées et débattues dans les jours à venir afin que votre gouvernement continue d'améliorer les services offerts à la population.

Votre gouvernement fournira aussi des détails sur d'autres questions de politiques et de programmes qui comptent pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Il est à notre portée d'engager le Nouveau-Brunswick sur la voie d'un avenir prometteur, mais du travail reste à faire. Des décisions s'imposent, et des possibilités s'offrent à nous. Votre gouvernement est déterminé à prendre de telles décisions avec la participation des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons tous un rôle à jouer dans la prise des décisions qui seront nécessaires pour rétablir la santé financière du Nouveau-Brunswick et pour vivre selon nos moyens.

En rétablissant nos finances et en investissant dans les priorités, nous placerons le Nouveau-Brunswick en bonne posture pour entrevoir un avenir prometteur. Si nous agissons maintenant, nous pouvons emprunter une nouvelle voie où l'espoir et la réussite seront au rendez-vous. Des choix difficiles devront être faits. Cependant, ces choix se traduiront par des jours meilleurs.

Que la divine Providence continue de bénir le Nouveau-Brunswick et sa population et qu'elle guide l'Assemblée dans ses délibérations.

Son honneur se retire de la Chambre.

Le président de la Chambre remonte au fauteuil.

Il est ordonné que l'hon. Brian Gallant, premier ministre, soit autorisé à déposer un projet de loi intitulé *Loi perpétuant un droit traditionnel spécifique*. (Projet de loi 1.)

En conséquence, le premier ministre présente le projet de loi à la Chambre, lequel est reçu et lu une première fois.

Le président informe la Chambre que, afin d'éviter des erreurs, il a obtenu le texte du discours de Son Honneur, dont il s'offre à faire la lecture. (Il en est dispensé.)

Sur la motion de M^{me} LeBlanc, appuyée par M. Harvey, il est résolu que le discours de S.H. la lieutenant-gouverneure soit mis en délibération sur-le-champ.

M^{me} LeBlanc, députée de la circonscription électorale de Moncton-Est, appuyée par M. Harvey, député de la circonscription électorale de Carleton-Victoria, propose une adresse en réponse au discours de S.H.

la lieutenant-gouverneure, adresse dont elle donne lecture de sa place et qu'elle fait remettre au président, qui en donne lecture à son tour. Voici le texte de l'adresse :

Fredericton (N.-B.)
le 1^{er} décembre 2015

À Son Honneur,
l'honorable Jocelyne Roy Vienneau,
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Il s'élève un débat. Après un certain laps de temps, il est ajourné sur la motion de M. Fitch, chef de l'opposition et député de la circonscription électorale de Riverview.

La séance est levée à 16 h.